BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MENARS

Échos de Ménars

AVRIL 2014

N° 203

Un Conseil municipal renouvelé :

Dés le premier tour des élections municipales, la liste « Ménars : notre avenir » a été élue avec une moyenne de 94,8 % des votants. La première réunion de ce nouveau conseil a élu le Maire, Yves GEORGE et les adjoints : Guy PREVOST, Josette DUNEAU, Serge T OUZELET et Henri LASNIER. Conseillers municipaux : Felisberto DOS SANTOS, Georges GLEDEL, Claire LE FLOCH, Dominique MARTIN, Philippe OLESKOW, Olivier PESME, Anne ROSSIGNOL, Alain TALBOT, Philippe TRIOREAU, François VIRLET.

Conseil municipal :

prochaine réunion du Conseil municipal **le 17 avril à 19 h.**

Les réunions du Conseil municipal sont publiques.

Etat civil :

Décès de Monsieur John PINTE le 20 février 2014

Logements sociaux à louer :

- Type T2 (70 m²) 48 Av. G. Charron

Envoyer votre candidature à la Mairie.

Secrétariat de mairie :

il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30. **Tel : 02 54 46 81 25**

Courriel ::mairie.menars@wanadoo.fr

Fermeture exceptionnelle du secrétariat du 25 avril au 5 mai inclus

Permanence du Maire : le lundi de 16 à 18h.

Le mot du Maire :

Sans grande surprise (puisque une seule liste était candidate), les Ménarsois nous ont donc renouvelé leur confiance à une forte majorité. Voila qui honore chacun d'entre nous mais surtout nous invite à mériter cette confiance et à œuvrer, pendant ces 6 prochaines années, pour améliorer votre cadre de vie, conforter commerces, services et industries, entretenir une vraie convivialité, accueillir chaque Ménarsois et particulièrement les nouveaux, préparer - avec vous - votre avenir à Ménars. Je sais pouvoir compter sur l'implication et les compétences de tous les conseillers. Je veux pouvoir compter sur votre participation pour que nous façonnions, tous ensemble, le destin de Ménars.

Yves GEORGE.

Echos du Conseil municipal du 17 mars :

- Les horaires de l'assistante d'enseignement musical sont modifiés pour tenir compte de ses prestations pour le R P I à Saint Denis et Villerbon. Prestations qui seront refacturées par Ménars à ces deux communes.
- Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité avec un excédent de 230 961 € en fonctionnement et un déficit de 4 534 € en investissement. Sur le résultat de fonctionnement, 200 000 € sont affectés à la section « investissements ».
- Le budget 2014 est adopté à l'unanimité pour 551 974 en dépenses de fonctionnement et 671 974 en recettes. Un auto financement de 120000 € pourra être consacré à l'investissement.
- Les taux de la Taxe d'habitation et de la taxe foncière sont augmentés de 2 %.
- Mr. Baysari accorde un don de 2000 € à la commune. Le Conseil est très sensible à ce geste sympathique et fort utile.
- La contribution de la Commune à l'Ecole du Sacré Cœur est augmentée de 1,5 %.

Monsieur Carnaval est brulé ! Ce vendredi 21 mars, les enfants d e l'école Victor Hugo étaient invités à fêter l'arrivée du printemps en participant à un carnaval endiablé. Le joyeux cortège parcourait les rues du village et les enseignantes n'étaient pas en reste pour créer l'ambiance.... Masques et costumes bariolés donnaient des couleurs à la fin de l'hiver. Le Carnaval se terminait sur le terrain des Charmilles par la mise à feux du « Bonhomme Carnaval ».

L'adieu au bonhomme Carnaval et Vive le printemps !

Nouveau château d'eau à Ménars :

L'arrivée de nouveaux lotissements, ces dernières années (Clos Bodeau, Cour du Puits) et la création prochaine du lotissement des Coutures augmentent considérablement la consommation en eau du village. Un second château d'eau devient donc indispensable à Ménars. Prévu au centre du terrain des Charmilles, visible depuis St Denis et Cour sur Loire, il aura une hauteur de 40 m et pourra recevoir 10 000 litres d'eau puisée dans la nappe de Beauce. Cet investissement de 650 000 € sera pris en charge par la Commune, le Syndicat des eaux et l'Etat. Les travaux devraient débuter en janvier 2015 et durer un an. Le dossier de consultation est à la disposition de la population en mairie à partir du 1er avril 2014.

Repas des ainés : Un grand moment de convivialité, un repas fin préparé par de vrais cordons-bleus. Vous serez accueillis par les membres du nouveau Conseil municipal et leurs conjoints.

Le 12 avril à 12 h

À la salle des Charmilles

Inscrivez-vous à la Mairie !

L'association des parents d'élèves de l'Ecole du Sacré-Cœur de Ménars organise son

Marché de printemps

Vendredi 9 mai de 16 h à 18 h

Des fleurs, des plants de légumes et des plantes aromatiques vous attendent sous le préau de l'école à des prix intéressants. Les bénéfices de ces ventes servent à financer des activités. Venez nombreux !

Bénévole pour les activités péri-scolaires : dans le cadre de la modification des rythmes scolaires, la Commune recherche des bénévoles pour pourraient encadrer les enfants de l'école Victor Hugo de façon régulière autour d'activités manuelles, ludiques ou éducatives (jeux de société, échecs, lecture, peinture, travail du bois...etc…) Horaire : de 15 h 30 à 16 h 30.

S'adresser en Mairie.

ACTIVITES A.S.L.M. - SAISON 2013/2014

	Cours	Animateur	Coût annuel	Responsable
Art floral	Un jeudi par mois 20h00 – 22h00	B. WILBERT	22 € par séance	Andrée LAVAL 02 54 46 87 95
Gymnastique	Tous les mercredis 19h30-20h30	E. CHATEIGNER	100 euros	Elisabeth EVRARD 02 54 46 83 49
Atelier du fil	Tous les lundis 14h30-16h30	E. VIRLET	gratuit	Edith VIRLET 02 54 46 82 76
Œnologie	Un vendredi tous les ~2 mois 19h00-22h00	J.J. MARTIN VILLEPOU	18 euros par séance, environ 6 séances par an	Philippe TRIOREAU 02 54 46 83 36
Tennis	Pas de cours Réservation du court à l'aide d'un badge	/	30 euros (adultes) 20 euros (scolaires)	Karl LANGREBE 02 54 46 82 36

Œnologie : Prochaine soirée le

vendredi 25 avril

de 19h00 à 22h00

À la Salle des Charmilles

16 rue André Rouballay.

Le thème sera : le vin et les fêtes pascales

La participation est de 18 euros par personne. Réservez dès maintenant auprès de Philippe TRIOREAU par mail : ptrioreau@orange.fr

Art floral : jeudi 17 avril à 20 h

Salle des Charmilles -

Prix à la séance 22 €

Contacter Andrée LAVAL au **02 54 46 87 95** mail : andreelaval@gmail.com

Ou Mme WILBERT au 02 54 74 17 14

Offices religieux : Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

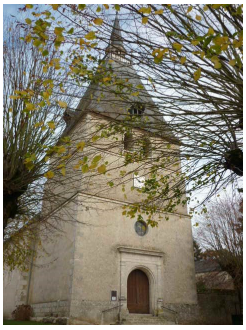

- Célébration de la réconciliation : 8 avril à 19 h. à Fossé
- Rameaux : 13 avril à 10 h 30 à Villebarou
- Jeudi saint : 17 avril à 19 h à Villebarou
- Vendredi saint : 18 avril à 19 h à Villebarou
- Veillée pascale : 19 avril à 21 h à Villebarou
- Messe de Pâques : 20 avril à 10 h 30 à Villebarou

L'Amicale ménarsoise vous invite au *CLUB DE JEUX*

Mardi 1er avril à 14 h 30

Mardi 15 avril à 14h30

Sortie « Restaurant » le 17 avril à « La Chanterelle » à Muides sur Loire.

Tarif adhérents : 20 € - Invités : 34 €

Le 15 mai, nous visiterons le centre « Coliposte » de Mer à 14 h 30. Nombre de visiteurs limités à 25. Gratuit . Inscriptions : Anny MOYER.

Les urgences médicales :

PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

KINESITHERAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

CENTRE ANTI-POISON : Appeler le **02 41 48 21 21**

La mouette rieuse : Dans le Loir-et-Cher, la mouette rieuse est présente toute l'année. Les individus nordiques hivernent dans nos régions. Les migrations ont lieu en février mars et octobre novembre. Les mouettes rieuses vivent dans les villes, séjournent près des étangs et sur les rivières à faible courant. Elles se regroupent en colonies.

Au printemps et en automne, les mouettes se déplacent vers les champs en quête de nourriture. Elles sont opportunistes, visitent les décharges pour se nourrir. Elles chassent différentes espèces d'insectes, de mollusques, de vers, petits poissons.

En hiver à Blois, le soir, elles se regroupent en dortoirs flottant sur la Loire dans le but de se mettre à l'abri des prédateurs. Donc, elles se posent sur l'eau, se laissent dériver sur plus d'un km. Une mouette décolle, les autres suivent pour retourner à leur point de départ. Etonnant !

Dans 13 communes du Loir-et-Cher, les mouettes rieuses nichent en colonies sur des eaux stagnantes envahies de roseaux. Le nid est placé sur des roseaux à des endroits inaccessibles. Au mois d'Avril on trouve au nid trois œufs. Si la ponte est détruite, la femelle pond une 2ème fois. L'incubation se fait par le mâle et la femelle pendant 23 jours environ. Les poussins sont nourris par les parents et évoluent à proximité des nids de la colonie.

La mouette rieuse est totalement protégée sauf sur autorisation exceptionnelle du ministère de l'environnement.

Réponse de l'énigme précédente :

Dans ce rectangle, la lettre R est présente 4 fois.

Enigme : Quel est le dessin suivant de cette suite

logique?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1				■						■	
2			■			■		■			
3		■	M						■		
4				■			■				
5		■			■		E		■		■
6			■	■			■				N
7					■				■		■
8		A	■				■				
9					■				■		
10			■		R					■	
11						■		S			

Horizontalement : 1/ Dommage - Animal rayé 2/ Avant la licence - Note - Esprit 3/ Port de plaisance - Quatre saisons 4/ Cri d'aficionado - Indéfini - Il courtise la femelle 5/ Dieu solaire - Défunt 6/ Suivent le « A » - Cale - A lui 7/ Boisson des Antilles - En tête de la portée 8/ Arrose St Omer - Jeune - Petit écran 9/ Masse solide - Propre - infinitif 10/ Article - Consignes 11/ Etendue d'eau - crochets

Verticalement : A/ Possibles à compter B/ Difficulté - Maison de montagne C/ Etendue d'eau D/ Dieu brillant - Cité au sud de la Bourgogne E/ Nul - Service de police F/ Infertile G/ Généreux - Période H/ Bagatelle I/ Ville basque en Espagne - Consonnes de sinistre mémoire J/ Os de cheville K/ Prénom masculin - Dieu de l'amour.

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	L	A	C	H	E	S	■	V	I	S	A
2	A	■	C	O	R	O	Z	O	■	O	C
3	C	I	■	M	E	■	O	■	R	U	E
4	T	■	L	O	■	P	O	I	N	T	■
5	E	T	E	■	R	E	■	R	■	R	C
6	■	A	I	L	■	C	A	E	C	A	L
7	M	N	■	I	O	T	A	■	A	■	O
8	I	K	A	T	■	E	■	P	R	O	U
9	N	E	■	R	A	N	G	E	■	U	S
10	C	R	I	E	R	■	U	N	I	E	■
11	E	■	S	■	C	A	M	E	■	D	E

« Échos de Ménars » Mairie de Ménars - 41500 MENARS - Bulletin édité par la Commune de Ménars - Impression : Idem41 (Blois)
Directeur de la publication: Yves George -Équipe de rédaction : N. Germain, A. Laval, A. Rossignol. A. Talbot